

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2023/070bis

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	25

Date de la Convocation

12/12/23

Date d’Affichage

26/12/23

Objet de la Délibération

Renaturation du cœur de ville/
Demande de subvention régionale

L’an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Médiathèque municipale, sous la présidence de M. Christophe Tountevich, Maire.

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, FIERLEJ, DAGUES BIE, PADRA, AITA, PEGUES, MEYER, RECH, MARC, EVEN, RANCHET, PANAVILLE, DEGEILH, DOLAGBENU, SANDOVAL, DESCHAMPS.

Absents : Mme GARCIA, Mme DASSENOY, Mme MONFRAIX, M. CHONG KEE

M. SUC procuration à M. DAGUES BIE

M. GOMES procuration à Mme TRIAES

Mme LEROUX procuration à M. EL HAMMOUMI

Mme VITRICE procuration à Mme SANDOVAL

M. SARICA procuration à Mme DEGEILH

Mme PERSYN procuration à Mme RANCHET

Secrétaire : Mme TRIAES

Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès de la Région Occitanie dans le cadre du contrat Bourg-centre pour le projet relatif à la renaturation du cœur de ville comprenant entre autres la création d’un parc paysager et de parkings végétalisés.

Il présente l’estimatif global de cette opération qui s’élève à 1 277 000 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité des membres présents décide :

- de réaliser cette opération estimée à 1 277 000 € H.T.,
- de solliciter une subvention auprès de la Région Occitanie au titre de « l’aménagement et qualification environnementale des espaces publics résilients », au taux le plus élevé possible afin d’aider la commune à financer cette dépense,
- dit que les crédits seront inscrits au budget 2024,
- d’autoriser Monsieur le Maire ou son Adjoint à signer tout document relatif à ce dossier.

La secrétaire de séance
Jocelyne Triaes



Ainsi fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,
M. le Maire,
Christophe Tountevich

